

Coronavirus (COVID-19) Le patinage libre offert à l'aréna de Magog pendant la semaine de relâche

Magog, le 24 février 2021 – À la suite des nouvelles mesures gouvernementales annoncées lors du point de presse du mardi 16 février dernier, la Ville de Magog informe la population que le patinage libre à l'aréna sera offert du vendredi 26 février au dimanche 7 mars.

Afin de respecter les normes sanitaires en vigueur et pour prioriser ses citoyens, la Ville a mis en place les mesures suivantes :

Activité exclusive aux citoyens de Magog

Seuls les citoyens de Magog seront admis aux séances de patinage libre. À leur arrivée, toutes les personnes devront présenter une preuve de résidence. Un maximum de 22 patineurs sera autorisé par plage horaire.

Réservation obligatoire

Les citoyens devront réserver une plage horaire au préalable. Les réservations se feront uniquement sur le site Internet de la Ville au ville.magog.qc.ca/patinagelibre et devront être faites au plus tard à 19 h, la veille de l'activité. Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Les spectateurs ne seront pas autorisés, à l'exception des personnes qui accompagneront un enfant ou une personne handicapée. Les estrades seront toutefois fermées.

Pour toute question concernant la procédure d'inscription, contactez la Direction culture, sports et vie communautaire, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h, au 819 843-3333, poste 810.

Mesures sanitaires

Le port du masque sera obligatoire pour circuler dans l'aréna. Ce dernier pourra être retiré uniquement sur la glace. Toutefois, il est fortement recommandé de le porter durant l'activité.



Les patineurs devront respecter la distanciation sociale ainsi que toutes autres normes en vigueur.

Les personnes souffrant de symptômes associés à la COVID-19 ou ayant été en contact avec une personne infectée ne devront pas se présenter à l'aréna.

Le centre d'aiguillage et la boutique de l'aréna seront fermés.

Pour toute question, les citoyens sont invités à contacter le 819 843-3333.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

